

**ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**  
**Rencontre du conseil d'établissement**  
Le mardi 11 mai 2021  
à 18h30  
Réunion TEAMS

## PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Nancy Boyer(directrice)  
Annie Barbeau (enseignante)  
Nathalie Smith (Technicienne service de garde)  
Valérie Roy (parent)  
Marie-Claude Golinvaux (enseignante)  
Marie-Claude Savard (parent substitut)  
Lior Ancelevicz (parent)  
François Leblanc (parent)  
Luc Madgin (parent substitut)

Absences :

Ève Robichaud (parent)  
Émilie Tremblay-Laroche (parent)  
Manon Richard (personnel de soutien)

## PROCÈS

### **1. Mot de bienvenue**

Ouverture de la séance à 18h30

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par la présidente

Adopté par M. Lior Ancelevicz

C.É.21.05.948

3. **Adoption du procès-verbal du 6 avril 2021**

Il n'y a aucune correction à apporter au procès-verbal

Adopté par M. François Leblanc

C.É.21.05.949

4. **Question du public**

Aucune

5. **Suivis du procès-verbal du 6 avril 2021**

Aucun

6. **Mot de la direction**

- La bascule du groupe 301 s'est bien déroulée. Il n'y a eu aucun cas supplémentaire. Retour à l'école du groupe le jeudi 13 mai.
- Madame Boyer mentionne qu'elle a eu besoin de faire des rappels aux élèves pour le port du masque (il y a relâchement).
- Explication des changements au niveau des membres du personnel (opérations, grossesse, blessures...). Il y a donc des suppléants en art dramatique, en éducation physique et dans la classe de 5<sup>e</sup> année de madame Nathalie Drapeau.
- Le 19 mai, il y aura la grève du personnel professionnel. Comme il s'agit d'une grève « secrète » il faut attendre de savoir si le service à l'élève sera touché ou s'il y aura du piquetage. Madame Boyer attend des consignes.
- En ce qui concerne le personnel enseignant, ils sont présentement en consultation pour discuter des offres reçues.

7. **Organisation scolaire 2021-2022**

Madame Boyer prend la parole pour expliquer le présent portrait.

Elle explique le portrait actuel prévu :

-1 groupe maternelle 4 ans

-2 groupes maternelle 5 ans

- ✓ Les groupes de maternelles sont complets. Les parents ont reçu une lettre pour un transfert volontaire.

-3 groupes au 1er cycle (avec multi)

-3 groupes au 2e cycle (avec multi)

- ✓ Les groupes du 2<sup>e</sup> cycle sont complets. Les parents ont reçu une lettre pour un transfert volontaire.

-3 groupes au 3e cycle (avec multi)

-3 groupes GAER

✓ Il y aura des départs, mais aucune nouvelle inscription pour le moment.

-Lorsqu'un cycle est complet, une lettre doit être envoyée pour offrir le volontariat pour un transfert d'école. Les parents concernés ont reçu cette lettre cette semaine.

-Il est peu probable qu'il y ait une ouverture de classe. Advenant le cas, ce sera plutôt à l'école Notre-Dame-St-Joseph que cela aura lieu, car l'école est plus centrale et possède davantage de locaux disponibles.

#### 8. **Traiteur midi**

Le service de traiteur « Le lunch » est utilisé depuis plusieurs années. L'an prochain, le prix augmentera de 0,30\$ par repas. Comme l'organisation est excellente et que les repas sont appréciés des enfants, on choisit de poursuivre avec ce traiteur.

Proposée par Annie Barbeau, approuvé à l'unanimité.

C.É.21.05.950

#### 9. **Photos scolaires**

Madame Boyer mentionne que nous sommes chanceux d'avoir pu faire les photos scolaires cette année avec la pandémie.

-Considérant le prix et l'efficacité du service, nous choisissons de poursuivre avec FotoPlus l'an prochain.

Proposée par Annie Barbeau, approuvé à l'unanimité

C.É.21.05.951

#### 10. **Principes des frais chargés aux parents**

-Il y aura une augmentation de 5\$ comme frais maximum pouvant être chargé aux parents. Ainsi ce montant passera de 65\$ à 70\$.

Adopté par M. François Leblanc, appuyé par Madame Marie-Claude Savard

C.É.21.05.952

### 11. **Budget initial école**

Madame Boyer prend la parole et explique le budget de façon très détaillée.

Les membres du CÉ la remercient de sa transparence.

Contrairement à l'an passé où 250 élèves fréquentaient l'école, cette année elle compte 266 élèves. Les dépenses sont donc plus importantes.

Madame Boyer explique que certains montants devront être réajustés, d'autres sont en attente d'être validés.

Elle ajoute qu'il faudra se pencher sur les fonds à destination spéciale qui n'ont pas encore pu être utilisés à cause des contraintes de la Covid. Jusqu'à présent les donateurs ont accepté de les reconduire à l'année suivante.

Madame Roy remercie madame Boyer pour les explications claires et la transparence dans sa présentation.

C.É 21-05-953 Le budget initial de fonctionnement 21-22 est proposé par Marie-Claude Golinvaux tel que présenté et adopté unanimité.

C.É 21-05-954 Adoption supplémentaire pour le montant du conseil d'établissement est proposé par M. François Leblanc.

### 12. **Don reçu– groupe 910**

Un don de 100\$ a été offert par un parent du groupe 910. L'enseignante a proposé de l'utiliser pour un cours de Taekwondo l'an prochain.

C.É 21-05-955 Proposé par Lior Ancelevicz, adopté.

### 13. **Comité de parents**

Valérie Roy prend la parole.

Une soirée des bénévoles aura lieu le 13 mai. Il faut s'inscrire pour y participer.

Madame Boyer a fait parvenir l'invitation par courriel. Un spectacle de l'humoriste Pierre Hébert sera offert à 19h30.

La prochaine rencontre de ce comité est prévue en juin.

### 14. **Capsules CÉ**

Écoute de la capsule 7 : La différence entre approuver et adopter

Lors du prochain CÉ, nous débiterons la rencontre par l'écoute d'une prochaine capsule sur les frais chargés aux parents.

### **15. Autres sujets : Les journées pédagogiques**

Madame Smith prend la parole pour expliquer les thèmes et les activités qui seront vécus au SDG en respectant le budget de 4\$ ou moins par activité. Elle mentionne entre autres des fiertés dont l'inscription aux Programmes Ratatouille et Lego. Elle ajoute que des inscriptions ont aussi été faites pour différentes activités, dont celle de recevoir un astronaute à l'école. À suivre.

Madame Roy mentionne que l'équipe du SDG et Mme Smith sont extraordinaires. Monsieur Madgin en profite pour remercier le travail de l'équipe-école ainsi que celui fait par le CÉ en place.

### **16. Évaluation de la rencontre**

Le mot « déjà... » résume bien la rencontre, puisque l'année a filé, mais on ajoute le mot « structurée » pour la façon dont la rencontre du CÉ est préparée et animée par madame Boyer.

Juste avant de quitter on choisit d'utiliser le 400\$ du CÉ pour faire un pique-nique amical qui aura lieu au parc Léo-Rouiller en respectant le 2 mètres de distance, le 15 juin à 18h30 avec nos chaises de camping.

Un traiteur, qui sera choisi par madame Boyer, préparera des boîtes repas.

Le prochain CÉ demeurera comme prévu le 1<sup>er</sup> juin.

### **17. Levée de la séance**

La levée de la séance a lieu à 8h01.

---

Valérie Roy, présidente

---

Nancy Boyer, directrice